



Cerema

CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

DOSSIER DE PRESSE

**UN
NOUVEAU
CEREMA**

POUR UN MONDE EN GRANDE MUTATION

DOSSIER DE PRESSE

LA CRISE SANITAIRE ET LE CONFINEMENT ONT ACCÉLÉRÉ LA PRISE DE CONSCIENCE DE LA VULNÉRABILITÉ DE NOTRE SOCIÉTÉ ET ENTRENT EN RÉSONANCE AVEC LES CRISES QUE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE CAUSE AUJOURD'HUI ET QU'IL CAUSERA DEMAIN.

Parce que les territoires de demain s'inventent aujourd'hui, le Cerema se positionne plus que jamais comme le maillon central de la politique d'adaptation au changement climatique des territoires. Une mutation nécessaire et vertueuse au service de celles et ceux qui y vivent.

Le Cerema opère sa mue en capitalisant sur ses forces qu'il met au service des territoires engagés dans une démarche résiliente. Mieux adapté aux problématiques de terrain des collectivités et des aménageurs qui y œuvrent au quotidien, il se positionne résolument comme

UN TIERS DE CONFIANCE ENGAGÉ DURABLEMENT

pour plus d'efficacité pour affronter les défis actuels et futurs. Une vision moderne portée par une direction en phase avec les enjeux environnementaux à l'échelle globale comme aux échelles locales les plus fines. Cette mue se traduit aussi par une nouvelle identité visuelle et coïncide avec l'arrivée d'une nouvelle présidente, Marie-Claude Jarrot, élue de terrain pour qui la résilience des territoires est un enjeu concret et essentiel.

En matière, notamment, de mobilité, d'adaptation des bâtiments aux enjeux climatiques, de reconquête des friches industrielles mais aussi de prise en compte des risques littoraux, **le Cerema accompagne les territoires pour les aider à gérer l'inévitable et à éviter l'ingérable.**

Participant activement au Plan de relance engagé par l'État, cet expert des problématiques d'environnement, d'infrastructure, de climat et d'énergie vient en appui aux territoires à toutes les étapes de leur transition vers un avenir maîtrisé.

Afin de clarifier son action, le Cerema se positionne sur six grands domaines d'expertise tous liés à l'adaptation au changement climatique. Il propose des solutions sur-mesure aux collectivités, maîtres d'ouvrage, entreprises ou porteurs des politiques publiques. Son approche transversale et « de bout en bout » en fait un partenaire privilégié des acteurs territoriaux. **Son nouvel Institut Carnot Clim'adapt renforce l'accompagnement du Cerema aux collectivités s'engageant dans une transition vers une économie sobre en ressources, décarbonée et respectueuse de l'environnement.**

Le Cerema prépare aujourd'hui son projet stratégique et son Contrat d'objectifs et de performance pour les dix prochaines années. Il s'ouvre aussi aux acteurs économiques locaux et aux porteurs d'innovation au travers du dispositif CeremaLab.

Pour plus d'efficacité, de réactivité et un accompagnement financier plus ouvert des collectivités, il réfléchit à la mise en œuvre d'une quasi régie conjointe avec l'État et les collectivités territoriales.

Partenaire des territoires, le Cerema veille plus que jamais à s'adapter à leurs besoins afin de les accompagner dans leur transition.



L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : BOUSSOLE DES ACTIVITÉS DU CEREMA

HÉRITIER DES AMÉNAGEURS VISIONNAIRES, LE CEREMA EST L'EXPERT PUBLIC CAPABLE D'OUVRIR L'HORIZON DE NOS TERRITOIRES

Le Cerema et ses experts portent l'héritage des grands ingénieurs et aménageurs visionnaires. Penser un pays et l'aménager, faire évoluer la vision et les compétences pour répondre au défi du changement climatique, c'est ce qu'entreprend le Cerema dès aujourd'hui. Il se donne les moyens de porter les valeurs de cet héritage et de l'adapter aux problématiques du 21^e siècle.

ANCRÉ DANS L'HISTOIRE, LE CEREMA REGARDE VERS L'AVENIR

Ancré dans l'histoire de l'aménagement, le Cerema s'adapte à son temps et aux évolutions sociétales, environnementales et technolo-

giques. Ses équipes de recherche et développement couvrent l'ensemble des champs d'intervention sur lesquels l'établissement est engagé. Fort de son expertise plurielle, le Cerema peut proposer un accompagnement spécifique ou global au plus près des besoins. En complément de ses ressources internes, l'établissement s'appuie sur un réseau de partenaires scientifiques de premier plan.

Depuis la première voie romaine jusqu'à nos jours, l'histoire de l'aménagement du territoire français est indissociable du développement des échanges et des progrès techniques. De Colbert, qui crée le métier de commissaire des ponts et chaussées, au préfet Haussmann, qui jette les bases de l'urbanisation moderne, la France verra sa physionomie se

transformer en profondeur. La révolution industrielle modifiera durablement les modes de vie : la sobriété contrainte ne sera plus une fatalité. Nul n'aurait imaginé alors que cette sobriété deviendrait un siècle plus tard une aspiration nécessaire à la survie de l'humanité.

Les expertises des différents organismes spécialisés dans l'aménagement comme les Ponts et Chaussées, le CERTU⁽¹⁾ ou les CETE⁽²⁾ ont fusionné au sein du Cerema, consolidant les expertises et compétences de l'organisme au service d'un objectif commun : accompagner les territoires au quotidien et dans leurs enjeux d'avenir.

(1)Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

(2)Centres d'études techniques de l'Équipement

UNE APPROCHE GLOBALE DE L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES POUR UN FUTUR RÉILIENT

Préfiguré par la Loi Grenelle 2008 et la COP 21 en France en 2015, l'enjeu aujourd'hui pour les politiques publiques est de

REPENSER L'AVENIR

en construisant un projet global qui intègre les enjeux d'habitat, d'urbanisme, de déplacement, de travail, de loisirs à l'ambition centrale de transition écologique, de protection de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique. Grâce à son approche systémique unique, le Cerema est un facilitateur d'action pour les acteurs publics et privés engagés dans un processus de transition écologique.

Le Cerema a développé une approche originale systémique pour accompagner les territoires face au défi du changement climatique, au bénéfice des habitants d'aujourd'hui et de demain. Ses expertises sont conjuguées pour proposer des solutions qui intègrent des problématiques de planification et d'aménagement du territoire, de morphologie et d'isolation des bâtiments, de mobilité, de transports et de résilience. Le Cerema aborde les problématiques complexes de façon transversale afin de répondre avec des solutions intégrées aux enjeux des territoires de demain.

Augmentation des températures, îlots de chaleur urbains, augmentation du niveau de la mer, feux de forêt, exposition des populations aux risques climatiques...

Les collectivités territoriales sont confrontées au changement climatique qui pose des questions de santé et de sécurité publique, de justice sociale ou encore de fonctionnement des activités économiques et des services publics locaux. Ces phénomènes aux effets d'ores et déjà bien concrets sont éminemment complexes, systémiques. Or, les collectivités ne possèdent pas toutes en interne les compétences nécessaires en termes d'expertise et d'ingénierie. Pour répondre à leurs besoins, le Cerema propose donc à la fois une approche intégrée au niveau d'un territoire et des approches thématiques complètes. Il apporte des réponses « de bout en bout », partant de la prise de conscience et de l'appropriation des enjeux jusqu'au choix des solutions les mieux adaptées en passant par le diagnostic et les plans d'actions.

Les travaux du Cerema visent à éclairer les choix des décideurs publics et à les accompagner dans la réalisation de leurs projets dans une optique de développement, de cohésion et d'équilibre territorial.

“

Alors qu'elles ont fait la preuve pendant la crise sanitaire de leur capacité d'adaptation, **les collectivités territoriales doivent désormais rebondir et ré-imaginer les territoires** et le quotidien avec celles et ceux qui y vivent, y travaillent, s'y déplacent.

Le défi de l'avenir de nos territoires se gagnera grâce à la mobilisation de tous leurs acteurs, à notre capacité à imaginer et porter des solutions innovantes mais aussi avec la volonté de la puissance publique de les accompagner dans leurs projets durables.

La mutualisation des expertises en ingénierie, celles des collectivités et celles mises à leur disposition par l'État par le biais de ses opérateurs, sera essentielle : elle est le socle d'une intelligence territoriale commune et partagée qui dessine la carte des territoires de demain. ”



Pascal BERTEAUD

Directeur général du Cerema



UNE NOUVELLE STRUCTURATION DE NOTRE OFFRE DE SERVICES POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DE NOS PARTENAIRES

LE CEREMA RESTRUCTURE SON OFFRE DE SERVICES AFIN D'ACCOMPAGNER DE MANIÈRE PLUS EFFICIENTE SUR LE TERRAIN SES PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS DANS LEUR TRANSITION.

Il réajuste ses activités au prisme de l'adaptation au changement climatique devenue le fil directeur de son action. Pour plus de clarté, son offre est désormais déclinée en thématiques liées à l'adaptation au changement climatique. L'évolution du climat modifie en effet la physionomie des territoires, crée des difficultés nouvelles en termes de santé, de sécurité, de justice sociale ou encore de fonctionnement des activités économiques

et des services publics locaux que les territoires ne sont pas toujours à même de gérer et d'anticiper seuls. Le Cerema les accompagne tout au long de leur démarche.

S'APPUYER SUR L'ATOUT UNIQUE DE L'APPROCHE TRANSVERSALE DU CEREMA

Dans une optique de clarification de son action, le Cerema affirme aujourd'hui son expertise sur **6 grands domaines de compétences.**

SON OBJECTIF :

Apporter des **SOLUTIONS SUR-MESURE** aussi bien aux collectivités qu'aux maîtres d'ouvrage, aux entreprises ou aux porteurs des politiques publiques.

**Expertise
& ingénierie
territoriale**



Intégrer le changement climatique au plus tôt dans les stratégies de territoire

La clé pour permettre aux territoires de structurer leur développement en répondant aux enjeux de transition écologique et énergétique et d'adaptation au changement climatique est la stratégie de territoire. En la matière, les réponses sont d'abord locales. Elles

doivent être adaptées aux besoins et aux contextes spécifiques. Les premiers outils sont les documents stratégiques qui permettent d'intégrer l'ensemble des enjeux (mobilité, risques, aménagement, environnement...) et de co-construire une véritable stratégie.



Bâtiment

Rendre les bâtiments verts et intelligents

Le bâtiment représente 30 % de la consommation d'énergie finale et 20 % des émissions au niveau mondial. Les collectivités, qui sont gestionnaires d'un patrimoine de bâ-

timents, cherchent aujourd'hui à réduire les consommations d'énergie, et à entretenir ce patrimoine au moindre coût. Le Cerema est présent aux côtés des territoires sur ces deux plans, aussi bien en matière de diffusion des connaissances que d'accompagnement opérationnel.

Favoriser les mobilités durables

Dans un contexte de changement climatique, l'évolution de la mobilité pose question : mobilité autonome, durable, en territoires peu denses et interurbains, mais aussi évolution des technologies, numérique...sont des préoccupations quotidiennes pour les collectivités. Par ailleurs, les enjeux d'adaptation ne sont pas identiques en

montagne, sur le littoral, en ville ou dans l'espace rural, ou encore entre le nord ou le sud de la France. Fortement investi dans les travaux préparatoires qui ont abouti à la loi d'orientation des mobilités (LOM), le Cerema accompagne les territoires dans l'adaptation des modes de mobilité.



Mobilité

Adapter les infrastructures au changement climatique

Les infrastructures de transport sont dimensionnées sur la base de paramètres climatiques pour minimiser leurs impacts. Or ces paramètres évoluent avec le changement climatique malgré nos efforts pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. Les vulnérabilités des infrastructures à court et moyen terme sont donc elles aussi en train d'évoluer : chaussées fissurées par les cycles de gel/dégel, routes et ouvrages d'art détruits par les crues, allongement des temps de trajet en cas de neige ou encore augmentation des risques pour les piétons et cyclistes notamment. Si les réseaux de transport sont paralysés, c'est la vie sociale et économique du territoire qui est impactée.

Adapter les réseaux aux aléas dès aujourd'hui, c'est anticiper les crises et permettre aux usagers

de pouvoir se déplacer dans de bonnes conditions le plus rapidement possible. Faut-il plutôt renforcer et protéger un axe vulnérable à des événements extrêmes qui pourraient devenir plus fréquents, ou prévenir les usagers et prévoir des itinéraires de contournement ? Est-il préférable de renforcer une infrastructure qui pourrait à l'avenir être impactée par des aléas plus graves que par le passé, ou doit-on suivre l'évolution de ses dégradations et la renforcer dans quelques années seulement ? Le Cerema a développé une méthodologie spécifique pour accompagner les gestionnaires dans la définition et la mise en place de leurs stratégies d'adaptation hiérarchisées impactant les budgets d'entretien et d'investissement, la qualité de service, les déplacements et la sécurité des usagers et plus globalement la santé économique des territoires.



Infrastructures de transport

Environnement & risques



Prévenir et faire face aux risques naturels

En 2019, le territoire français a été soumis à de nombreuses catastrophes naturelles, qui représentent une charge financière considérable. La sécheresse qui a touché un tiers du territoire représente 400 millions d'euros. Viennent ensuite les inondations en Occitanie, les épisodes cévenols dans le Sud-Est, suivies des crues du Sud-Ouest, sans oublier le séisme du Teil. Au total plus de 700 millions d'euros (source Caisse centrale de réassurance)

Avec le changement climatique, les territoires sont davantage menacés par les risques naturels tels que les inondations, les submersions marines, l'érosion ou encore

les mouvements de terrain. Spécialisé dans la connaissance et la gestion des risques naturels, le Cerema produit des outils et des méthodes pour permettre aux acteurs des territoires d'anticiper et de prendre des décisions en matière de prévention des différents risques, ce qui permet finalement de réduire les coûts.

Le Cerema est également présent auprès de l'État pour la définition des politiques publiques et accompagne des collectivités dans la connaissance et la gestion de différents types de risques.

Comprendre, anticiper et accompagner l'évolution des territoires littoraux

Second espace maritime au monde, la France bénéficie d'un riche patrimoine qu'il est nécessaire de préserver face aux impacts du changement climatique. Grâce à ses connaissances maritimes et littorales, son expertise des phénomènes maritimes côtiers conjugués à ses travaux d'observation menés sur l'évolution du trait de côte (la limite entre la mer et la terre), le Cerema accompagne les territoires littoraux dans leur stratégie de planification, de gestion intégrée de leur littoral, en tenant compte de leurs spécificités propres afin de répondre aux enjeux d'adaptation face aux risques d'érosion et de submersions notamment.

En soutien à la préservation de l'environnement littoral et marin et au développement de l'économie maritime, le Cerema accompagne les ports des collectivités et de l'État dans leur transition écologique. Au travers de programmes d'actions de gestion et de moder-

nisation portuaire il est au côté des opérateurs pour les aider à adapter leur patrimoine portuaire aux nouveaux usages, mais aussi limiter les impacts des dragages et les rejets polluants en mer. Il contribue au travers de ses études et travaux de recherche au verdissement des ports et des transports par la voie d'eau et à la diminution de leur impact en carbone. Son expertise unique en matière de sécurité maritime contribue à limiter les conflits d'usage et les accidents majeurs néfastes à l'environnement et l'économie maritime.

Centre de ressources, le Cerema capitalise ses connaissances, diffuse les méthodes et les outils auprès des territoires et contribue à la formation des acteurs de la mer et du littoral, face aux défis des mutations futures.

Mer & littoral



CLIM'ADAPT, PREMIER INSTITUT CARNOT UNIQUEMENT DÉDIÉ AU CLIMAT



En pointe en matière de recherche, le Cerema a remporté en février 2020 le label Institut Carnot avec le projet d'Institut Clim'adapt. Il vise à aider les entreprises et les collectivités territoriales à satisfaire les besoins des territoires pour assurer leur transition vers une économie sobre en ressources, décarbonée et respectueuse de l'environnement. Clim'adapt permettra de déve-

lopper des projets partenariaux répondant aux besoins actuels et futurs des territoires. Les projets de recherche et développement porteront sur la conception des infrastructures, des bâtiments, la maintenance, l'intégration aux territoires, l'adaptation aux nouveaux systèmes de mobilité et aux enjeux climatiques... **C'est la première fois que ce label est attribué à un projet qui concerne l'adaptation au changement climatique.**

MARIE-CLAUDE JARROT,

une nouvelle présidente du conseil d'administration pour incarner et porter le message du Cerema de demain

Le 3 décembre 2020, le Conseil d'administration du Cerema a élu Marie-Claude Jarrot à la présidence du Conseil d'administration de l'établissement. Maire de Montceau-les-Mines depuis 2014, Marie-Claude Jarrot est présidente de l'Association des maires de Saône-et-Loire, conseillère régionale et représentante de l'Association des Maires de France auprès de la Coordination des employeurs territoriaux.

Élue d'un territoire en mutation post-industrielle et en pleine reconstruction, Marie-Claude Jarrot est une élue de terrain impliquée localement, notamment sur la question des friches industrielles. Elle portera une nouvelle impulsion en incarnant la nécessaire capacité de résilience des territoires engagés vers l'avenir.

Sous l'impulsion de Marie-Claude Jarrot, le Conseil d'administration aura pour tâche de guider l'établissement dans la nouvelle étape de son développement.

Appelant de ses vœux davantage d'efficacité et de visibilité, en phase avec les attentes des clients et des partenaires, elle s'engage à faire rayonner le Cerema au service de la Nation et des collectivités.

“ Les collectivités territoriales ont montré leur capacité d'adaptation et de résilience pendant la crise sanitaire du Covid-19. Le Cerema les accompagne, les conseille, facilite le travail de ceux qui font vivre les territoires en les aidant à réussir et à relever les défis qui se présentent, notamment écologique et climatique. ”



Marie-Claude JARROT

Présidente du conseil d'administration



**UNE OPTIMISATION
EN INTERNE
POUR PLUS D'EFFICIENCE
ET DE RÉACTIVITÉ**

Cette mutation constitue un cap stratégique pour le Cerema. L'établissement réaffirme ainsi son identité comme acteur public doté

**DE MISSIONS,
DE VALEURS**
et d'un esprit
DE SERVICE PUBLIC.

Le Cerema réaffirme son unité. Le Cerema, c'est la pluralité des savoirs, des expertises et des compétences au sein d'une maison commune. Pour plus d'agilité et d'efficacité, **une nouvelle organisation interne, pensée depuis 2018, a été mise en œuvre en janvier 2021** et porte une nouvelle articulation entre directions territoriales et directions techniques.



LE CEREMA, ACTEUR DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE RELANCE 2021-2022

Le Cerema participe activement au Plan de relance lancé en septembre 2020. Assorti d'un budget de 100 milliards d'euros dont 40 milliards d'euros de contributions européennes, ce chantier majeur de la décennie s'appuie pleinement sur les territoires.

“ Nous devons réarmer nos territoires, nous devons investir dans nos territoires, nous devons nous appuyer sur nos territoires. C'est l'objet de la relance ”

affirmait Emmanuel Macron lors du lancement du Plan de relance.

En matière d'énergie, de mobilité, de numérique, d'environnement, d'aménagement, le Cerema accompagnera les territoires engagés dans ce Plan de relance.

Les projets développés dans le cadre du plan France Relance permettront aux territoires de mieux affronter les futurs défis qui se présenteront, en particulier avec les évolutions climatiques qui se profilent. Rénovation énergétique des bâtiments, prévention des risques et renforcement de la résilience,

recyclage des friches, décarbonation de l'industrie, développement de l'économie circulaire : les projets inscrits dans le Plan de relance sont nombreux. En tant qu'opérateur d'État, le Cerema jouera un rôle majeur dans la mise en œuvre de plusieurs projets du plan de relance. Certains des chantiers phares engagés dans le cadre du Plan de relance.

LA FRANCE VUE-SUR-MER :

accélérer l'ouverture des sentiers littoraux et les valoriser

Le Cerema a été choisi par le gouvernement pour piloter dans le cadre de France Relance, l'opération Sentier littoral - La France-vue-sur-Mer. La dimension partenariale avec les maîtres d'ouvrage public, au premier rang desquels figurent les collectivités, est une clé de voûte de sa réussite : ouvrir de nouveaux tronçons libres d'accès, assurer des continuités de parcours, trouver des alternatives à ceux détruits par l'érosion, les valoriser et les rendre attractifs ainsi que leur environnement dans l'intérêt public, pour une réappropriation citoyenne collective sont les objectifs principaux à atteindre.

Portée par le Ministère de la Mer, le Ministère de la Transition écologique et le Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, cette opération sera mise en place pour deux ans avec un budget sanctuarisé de 5 millions d'euros, et déléguée au Cerema pour l'instruction des projets.

Fort de son expertise et de son expérience dans ces environnements de marge Terre/Mer, le Cerema saura accompagner les territoires engagés dans ce programme concernant l'ensemble des littoraux français.

PROGRAMME NATIONAL PONTS :

accompagner les collectivités sur le chemin de la meilleure connaissance et du meilleur entretien des ouvrages d'art

Accès à l'emploi, à l'éducation, aux services de santé et de secours, à la culture, au transport de marchandises, à l'inclusion sociale... les réseaux de transport assurent la stabilité économique d'un territoire tout en répondant à des exigences sociales et environnementales. En cas de rupture de ces réseaux, le territoire est paralysé, le quotidien des habitants est perturbé. Les plus petites communes sont particulièrement démunies en termes de connaissance de leurs ouvrages et de procédure d'entretien.

LES 90 À 100 000 OUVRAGES COMMUNAUX,

dont la valeur est estimée entre 30 et 40 milliards d'euros, contribuent pleinement au patrimoine économique national.

Le vieillissement de ce patrimoine, amplifié par le changement climatique, nous engage à penser autrement son entretien et sa gestion pour assurer la sécurité des personnes, maintenir l'état fonctionnel de chaque ouvrage, assurer sur un itinéraire donné le niveau de service cible, et enfin préserver et valoriser le patrimoine dans son ensemble.

Le programme national Ponts est un dispositif lancé dans le cadre de France Relance en décembre 2020. Il est piloté par le Cerema dans le cadre de l'appui en ingénierie proposé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Il comprend un programme de recensement et d'évaluation des ouvrages ouvert à 28 000 communes éligibles sur la base du potentiel fiscal. Elles bénéficieront gratuitement d'un recensement de leurs ouvrages et d'un premier diagnostic de ceux présentant des désordres.

Il est complété par un soutien à l'innovation au travers d'un appel à projets « Ponts connectés ». Les dernières innovations en matière d'instrumentation offrent des nouvelles perspectives aux gestionnaires, plus pratiques, plus performantes et moins coûteuses. Ce dispositif vise à soutenir les centres de recherche et les entreprises qui travaillent à des solutions innovantes de surveillance et gestion des ouvrages par l'instrumentation.

FRICHES :

aguiller les collectivités dans leur reconversion

Cet été, le Cerema a développé pour le compte du ministère en charge de l'environnement une première version de l'outil en ligne

CARTOFRICHES, pour cartographier et fournir une fiche d'identité des friches sur le territoire métropolitain. Plus de 7000 d'entre elles sont déjà répertoriées à partir des données de l'inventaire national BASOL et d'observatoires locaux. La base est aussi alimentée par les collectivités, comme l'Établissement Public Foncier de Lorraine dont les données sont en cours d'intégration. L'application est en version bêta et sera améliorée au fil des retours utilisateurs.

En parallèle de cette action, la startup d'État UrbanVitaliz a été lancée fin septembre 2020 en ciblant plus particulièrement les opérations de reconversion des friches "hors vis-à-vis", en appui aux collectivités dans les zones détendues. **L'outil permettra de guider les collectivités dans**

leurs démarches pour lancer les projets de reconversion de friches : accompagner le porteur de projet en clarifiant les étapes de la démarche et en proposant les contacts et outils pertinents ainsi que des pistes de financements en fonction du contexte et de l'usage souhaité du site. Le service UrbanVitaliz est actuellement en construction sur trois territoires test : l'Aveyron, la Somme et les Côtes-d'Armor.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan de relance. Pour atteindre **l'objectif de Zéro Artificialisation Nette** fixé par les pouvoirs publics, la revitalisation des friches commerciales, industrielles, ferroviaires notamment apparaît comme un levier à utiliser. En facilitant le repérage des sites et le lancement des projets, les outils Cartofriches et UrbanVitaliz visent à encourager les collectivités à réutiliser ce foncier.

RENFORCER LE PILIER FONDATEUR DU CEREMA :

l'ancrage territorial et la proximité

Établissement unique grâce son maillage territorial et ses implantations réparties sur l'ensemble du territoire national, le Cerema est en mesure de proposer une offre adaptée à chaque typologie de territoire, à des spécificités géographiques, topographiques, climatiques et même sociales.

Parce que les problématiques diffèrent en milieu urbain ou rural, à la montagne ou à la mer, par climat tempéré ou tropical, le Cerema s'adapte au plus près des besoins locaux. Cet accompagnement sur-mesure est l'un des grands atouts du Cerema.

Grâce à son découpage en directions territoriales, le Cerema est capable de réaliser des évaluations et des interventions précises, riches d'enseignement et extrapolables

à d'autres territoires. Cette capitalisation des retours d'expérience constitue une vraie valeur ajoutée. La création d'une délégation dédiée à l'Occitanie viendra compléter le maillage territorial de l'établissement et renforcer sa capacité d'action dans la région.

La proximité physique des directions implantées régionalement est aussi le gage d'une proximité opérationnelle. Cet engagement pour une égalité de traitement de tous est inscrit dans l'ADN du Cerema. Il est indissociable de sa mission de service public. Le Cerema s'affiche donc résolument comme un

TIERS DE CONFIANCE agissant pour l'intérêt général au bénéfice immédiat des intérêts territoriaux particuliers.





**EN 2021, LE CEREMA
CONCRÉTISERA
LE DÉVELOPPEMENT
DE SA PRÉSENCE
EN OUTRE-MER.**

Enquête ménage déplacement en Guadeloupe en 2020, expertise d'écoquartier en Guyane, assistance technique sur les routes nationales de Mayotte, assistance technique pour la sécurité routière à La Réunion. Ces différents types d'intervention qui ont été menées récemment par le Cerema dans les DROM – COM vont se multiplier dans les mois à venir. **Le Cerema s'implanterait de façon pérenne en Guyane, à La Réunion et à Mayotte en 2021, et créera une direction déléguée dédiée à l'Outre-mer.**

L'ouverture et la connaissance de tous les territoires, associées à une expertise multidisciplinaire inégalable confèrent au Cerema son approche transverse unique en France.

L'INTERNATIONAL

Au-delà des frontières nationales, le Cerema est en capacité

DE DÉPLOYER SES EXPERTS EN EUROPE ET À L'INTERNATIONAL.

Partout, il est un partenaire de choix des institutions et des entreprises pour la mise en œuvre d'un aménagement durable des territoires au service du bien-être des populations. Ainsi, en

mars 2020 par exemple, le Cerema et la Communauté Métropolitaine de Montréal ont signé une entente de coopération pour la caractérisation du risque d'inondation. Le Cerema a apporté son expertise en matière d'analyse du risque et des vulnérabilités du territoire en vue de développer une méthodologie applicable à l'ensemble de la métropole de Montréal.

UNE IDENTITÉ GRAPHIQUE QUI ÉVOLUE POUR PLUS DE LISIBILITÉ POUR NOS PARTENAIRES

La nouvelle identité a pour vocation de renouveler l'image du Cerema et de révéler sa place centrale sur l'échiquier français en matière d'environnement, d'aménagement et d'accompagnement vers les transitions, notamment énergétique et écologique.

Pour accompagner son changement de cap, le Cerema s'est doté d'un nouveau logo revisité. Par sa forme hexagonale, le Cerema réaffirme formellement qu'il est au service des territoires. Par ses branches colorées entremêlées, il souligne son approche systémique et la pluralité de ses expertises, **les cinq couleurs qui le composent représentant un domaine de compétence de l'établissement** (orange pour la mobilité, vert pour l'environnement et les risques, jaune pour le bâtiment, bleu pour la mer et le littoral, vert pour les

infrastructures de transports). Une sixième couleur, le bleu foncé, vient s'ajouter et compléter la charte graphique. Elle représente l'expertise et l'ingénierie territoriale, domaine d'activité transversal aux cinq autres. Ce nouveau logo s'accompagne d'un nouveau slogan qui l'inscrit dans son temps et le projette vers l'avenir :

“ Climat et territoires de demain. ”

Il exprime clairement la volonté de l'établissement de se positionner auprès des territoires dans le défi de l'adaptation au changement climatique.



Cerema

CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

L'INTÉGRATION DE LA MARQUE ÉTAT POUR RENFORCER L'IDENTITÉ DU CEREMA EN TANT QU'OPÉRATEUR PUBLIC

Ce logo est assorti de la Marianne associée à tous les établissements publics français. Ce logo permet de rendre visible l'ensemble des actions portées par les pouvoirs publics.

Avec la marque État aux côtés de son logo, le Cerema réaffirme ainsi pleinement son rôle

D'OPÉRATEUR DE L'ÉTAT,

ce positionnement sera ainsi plus évident pour l'ensemble de nos partenaires qu'ils soient publics ou privés.

À terme, l'ensemble des établissements publics devront intégrer la marque État à leur identité visuelle. Cette homogénéisation de la communication graphique permettra **d'ancrer pleinement le Cerema dans son rôle d'acteur de l'action publique.**



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



UN OPÉRATEUR DE L'ÉTAT QUI ACCOMPAGNE LA TRANSFORMATION DE L'ACTION PUBLIQUE

Le Cerema prépare aujourd'hui son projet stratégique 2021-2024 et son Contrat d'objectifs et de performance qui doivent permettre de projeter l'établissement sur les enjeux d'avenir, et en particulier le

CHANGEMENT CLIMATIQUE.

Il s'agit de donner un sens et une direction claire à l'action de l'établissement pour les 5 ans à venir.

Ce contrat avec l'État actera pour 4 ans les nouvelles orientations et actions à entreprendre et définira les unités de mesure permettant de les piloter.

Le Cerema se positionne ainsi comme un acteur essentiel de l'ingénierie publique pour les 10 à 20 prochaines années.

UNE ÉVOLUTION DU CADRE JURIDIQUE ET COMMERCIAL

Une évolution du statut du Cerema, par exemple, vers un système de quasi-régie, devrait permettre d'alléger les procédures du code des marchés tout en sécurisant la commande publique des collectivités, de manière à ce que le Cerema puisse se rapprocher des territoires.

Cela assurera une sécurisation des interventions mais également une gouvernance partagée entre les collectivités et l'État et un accompagnement financier plus ouvert.



S'OUVRIR AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES LOCAUX ET PORTEURS D'INNOVATION : LE DISPOSITIF CEREMALAB



CeremaLab est un dispositif du Cerema dédié aux PME innovantes et aux startups pour accélérer leurs projets et augmenter leur impact sur les territoires en termes d'innovation mais aussi d'emploi.

Le Cerema met son expertise, sa capacité de recherche et développement, ses plateformes technologiques et ses capacités d'expérimentation à la disposition des startups, TPE et PME innovantes souhaitant développer des pro-

duits ou services en lien avec les domaines d'activité du Cerema. Le dispositif leur apporte, selon leurs besoins, une expertise technique, une aide au développement technologique, une mise à disposition d'équipements scientifiques et peut même leur proposer de co-développer une innovation.

CeremaLab s'inscrit dans le réseau d'incubateurs Greentech du Minis-

tère de la Transition écologique qui permet l'émergence et le développement de jeunes entreprises, incubateurs et écosystèmes innovants, développant les nouveaux produits et services de la croissance verte et bleue. Les ambitions du programme sont d'animer la communauté de la croissance verte, de mobiliser les start-ups et les PME et de créer un écosystème stimulant.

VOS CONTACTS COMMUNICATION AU CEREMA

Géraldine SQUENEL

directrice déléguée à la communication
et aux relations presse
geraldine.squenel@cerema.fr
06 12 73 55 56

William FRANÇOIS

directeur adjoint à la communication
william.francois@cerema.fr
06 85 73 14 91

Virginie DESTEZ,

chargée de communication
virginie.destez@cerema.fr
06 23 98 19 19

**LES RESPONSABLES
DE COMMUNICATION THÉMATIQUES
SONT VOS CONTACTS PRIVILÉGIÉS**
pour vos demandes liées à un domaine d'activité :



Sybille FOURNIER

sybille.fournier@cerema.fr
06 63 89 08 28



Marie-Cécile TRÉMOULET

marie-cecile.tremoulet@cerema.fr
06 64 44 89 41



Marina LOUVET

marina.louvet@cerema.fr
06 22 34 88 27



Laure BOUREL

laure.bourel@cerema.fr
06 73 66 16 61



Charles COSTA

charles.costa@cerema.fr
07 60 43 51 24



Pauline CARRET

pauline.carret@cerema.fr
06 17 91 13 06

www.cerema.fr

 @CeremaCom  @Cerema

Pour toute demande de presse vous pouvez envoyer un mail à l'adresse :
presse@cerema.fr